

Direction Générale Adjointe Aménagement
Pôle Aménagement
Service Aménagement Opérationnel
Affaire suivie par Didier PAOLI
Tél. : 04 90 84 47 22
didier.paoli@grandavignon.fr

Avignon, le 31 mai 2023

Madame GALLAS Claudine Andrée
2300 Rte d'Entraigues

84700 SORGUES

Nos réf. : 110118 - 2023/D/2238

Envoi sous pli recommandé avec accusé de réception

Objet : notification arrêté Préfectoral du 26 avril 2023 Déclarant d'utilité publique le projet d'aménagement d'une zone d'activité en extension de la Zone du Plan sur le territoire de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue, déclarant cessibles les parcelles nécessaires à la réalisation de l'opération et emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue avec ledit projet
LRAR N° 2C15974362139

Madame,

Dans le cadre de la procédure engagée par la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon concernant le projet d'aménagement d'une zone d'activité en extension de la Zone du Plan sur le territoire de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue, je vous notifie par la présente l'arrêté Préfectoral du 26 avril 2023 déclarant d'utilité publique le projet et cessible pour cause d'utilité publique la/les parcelle(s) de terrain désignée(s) dans la fiche parcellaire annexée à l'arrêté vous appartenant.

Nous vous précisons que vous disposez d'un délai de deux mois à compter de la date de notification pour présenter un éventuel recours devant le Tribunal administratif de ^{NIMES} Marseille. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>.

Je vous prie de croire, Madame, à l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint

Antoine KERRAND



Annexes :

- Arrêté Préfectoral du 26 avril 2023
- Plan parcellaire et état parcellaire

Direction Générale Adjointe Aménagement
Pôle Aménagement
Service Aménagement Opérationnel
Affaire suivie par Didier PAOLI
Tél. : 04 90 84 47 22
didier.paoli@grandavignon.fr

Avignon, le 31 mai 2023

Madame IMBERT Jeanne Juliette
217 avenue de Fossombrone

84320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUE

Nos réf. : 110118 - 2023/D/2238

Envoi sous pli recommandé avec accusé de réception

Objet : notification arrêté Préfectoral du 26 avril 2023 Déclarant d'utilité publique le projet d'aménagement d'une zone d'activité en extension de la Zone du Plan sur le territoire de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue, déclarant cessibles les parcelles nécessaires à la réalisation de l'opération et emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue avec ledit projet

LRAR N° 2C15974362085

Madame,

Dans le cadre de la procédure engagée par la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon concernant le projet d'aménagement d'une zone d'activité en extension de la Zone du Plan sur le territoire de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue, je vous notifie par la présente l'arrêté Préfectoral du 26 avril 2023 déclarant d'utilité publique le projet et cessible pour cause d'utilité publique la/les parcelle(s) de terrain désignée(s) dans la fiche parcellaire annexée à l'arrêté vous appartenant.

Nous vous précisons que vous disposez d'un délai de deux mois à compter de la date de notification pour présenter un éventuel recours devant le Tribunal administratif de ^{NIMES} Marseille. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>.

Je vous prie de croire, Madame, à l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint

Antoine KERRAND



Annexes :

- Arrêté Préfectoral du 26 avril 2023
- Plan parcellaire et état parcellaire

Direction Générale Adjointe Aménagement
Pôle Aménagement
Service Aménagement Opérationnel
Affaire suivie par Didier PAOLI
Tél. : 04 90 84 47 22
didier.paoli@grandavignon.fr

Avignon, le 31 mai 2023

Madame ADRIAN Maria Louisa
123 Allée des Eglantines

84320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUE

Nos réf. : 110118 - 2023/D/2238

Envoi sous pli recommandé avec accusé de réception

Objet : notification arrêté Préfectoral du 26 avril 2023 Déclarant d'utilité publique le projet d'aménagement d'une zone d'activité en extension de la Zone du Plan sur le territoire de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue, déclarant cessibles les parcelles nécessaires à la réalisation de l'opération et emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue avec ledit projet

LRAR N° 2C15974362191

Madame,

Dans le cadre de la procédure engagée par la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon concernant le projet d'aménagement d'une zone d'activité en extension de la Zone du Plan sur le territoire de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue, je vous notifie par la présente l'arrêté Préfectoral du 26 avril 2023 déclarant d'utilité publique le projet et cessible pour cause d'utilité publique la/les parcelle(s) de terrain désignée(s) dans la fiche parcellaire annexée à l'arrêté vous appartenant.

Nous vous précisons que vous disposez d'un délai de deux mois à compter de la date de notification pour présenter un éventuel recours devant le Tribunal administratif de ^{NIMES} Marseille. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>.

Je vous prie de croire, Madame, à l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint

Antoine KERRAND



Annexes :

- Arrêté Préfectoral du 26 avril 2023
- Plan parcellaire et état parcellaire

Direction Générale Adjointe Aménagement
Pôle Aménagement
Service Aménagement Opérationnel
Affaire suivie par Didier PAOLI
Tél. : 04 90 84 47 22
didier.paoli@grandavignon.fr

Avignon, le 31 mai 2023

Monsieur GARDET Pierre Laurent
Chez Mme Laetitia GENNETE
Mas Dominique
34190 MONTOULIEU

Nos réf. : 110118 - 2023/D/2238

Envoi sous pli recommandé avec accusé de réception

Objet : notification arrêté Préfectoral du 26 avril 2023 Déclarant d'utilité publique le projet d'aménagement d'une zone d'activité en extension de la Zone du Plan sur le territoire de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue, déclarant cessibles les parcelles nécessaires à la réalisation de l'opération et emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue avec ledit projet
LRAR N° 2C15974365437

Monsieur,

Dans le cadre de la procédure engagée par la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon concernant le projet d'aménagement d'une zone d'activité en extension de la Zone du Plan sur le territoire de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue, je vous notifie par la présente l'arrêté Préfectoral du 26 avril 2023 déclarant d'utilité publique le projet et cessible pour cause d'utilité publique la/les parcelle(s) de terrain désignée(s) dans la fiche parcellaire annexée à l'arrêté vous appartenant.

Nous vous précisons que vous disposez d'un délai de deux mois à compter de la date de notification pour présenter un éventuel recours devant le Tribunal administratif de ^{NIMES} Marseille. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint

Antoine KERRAND



Annexes :

- Arrêté Préfectoral du 26 avril 2023
- Plan parcellaire et état parcellaire

Direction Générale Adjointe Aménagement
Pôle Aménagement
Service Aménagement Opérationnel

Affaire suivie par Didier PAOLI
Tél. : 04 90 84 47 22
didier.paoli@grandavignon.fr

Nos réf. : 110118 - 2023/D/2238
Envoi sous pli recommandé avec accusé de réception

Avignon, le 31 mai 2023

Madame TURIN Yvette Euphrosie Charlotte

72B che du Canal
84130 LE PONTET

Objet : notification arrêté Préfectoral du 26 avril 2023 Déclarant d'utilité publique le projet d'aménagement d'une zone d'activité en extension de la Zone du Plan sur le territoire de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue, déclarant cessibles les parcelles nécessaires à la réalisation de l'opération et emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue avec ledit projet
LRAR N° 2C15974365833

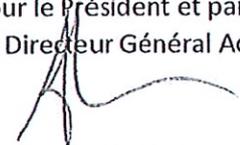
Madame,

Dans le cadre de la procédure engagée par la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon concernant le projet d'aménagement d'une zone d'activité en extension de la Zone du Plan sur le territoire de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue, je vous notifie par la présente l'arrêté Préfectoral du 26 avril 2023 déclarant d'utilité publique le projet et cessible pour cause d'utilité publique la/les parcelle(s) de terrain désignée(s) dans la fiche parcellaire annexée à l'arrêté vous appartenant.

Nous vous précisons que vous disposez d'un délai de deux mois à compter de la date de notification pour présenter un éventuel recours devant le Tribunal administratif de ^{Nîmes} Marseille. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>.

Je vous prie de croire, Madame, à l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint


Antoine KERRAND

Annexes :

- Arrêté Préfectoral du 26 avril 2023
- Plan parcellaire et état parcellaire

Direction Générale Adjointe Aménagement
Pôle Aménagement
Service Aménagement Opérationnel
Affaire suivie par Didier PAOLI
Tél. : 04 90 84 47 22
didier.paoli@grandavignon.fr

Avignon, le 31 mai 2023

Monsieur PACUSSI Arnaud
Les Gaffins

84210 ALTHEN LES PALUDS

Nos réf. : 110118 - 2023/D/2238

Envoi sous pli recommandé avec accusé de réception

Objet : notification arrêté Préfectoral du 26 avril 2023 Déclarant d'utilité publique le projet d'aménagement d'une zone d'activité en extension de la Zone du Plan sur le territoire de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue, déclarant cessibles les parcelles nécessaires à la réalisation de l'opération et emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue avec ledit projet
LRAR N° 2C15974327664

Monsieur,

Dans le cadre de la procédure engagée par la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon concernant le projet d'aménagement d'une zone d'activité en extension de la Zone du Plan sur le territoire de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue, je vous notifie par la présente l'arrêté Préfectoral du 26 avril 2023 déclarant d'utilité publique le projet et cessible pour cause d'utilité publique la/les parcelle(s) de terrain désignée(s) dans la fiche parcellaire annexée à l'arrêté vous appartenant.

Nous vous précisons que vous disposez d'un délai de deux mois à compter de la date de notification pour présenter un éventuel recours devant le Tribunal administratif de Marseille. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint

Antoine KERRAND



Annexes :

- Arrêté Préfectoral du 26 avril 2023
- Plan parcellaire et état parcellaire

Direction Générale Adjointe Aménagement
Pôle Aménagement
Service Aménagement Opérationnel
Affaire suivie par Didier PAOLI
Tél. : 04 90 84 47 22
didier.paoli@grandavignon.fr

Avignon, le 31 mai 2023

Madame JEAN Juliette Marie
Saint Anne

84700 SORGUES

Nos réf. : 110118 - 2023/D/2238

Envoi sous pli recommandé avec accusé de réception

Objet : notification arrêté Préfectoral du 26 avril 2023 Déclarant d'utilité publique le projet d'aménagement d'une zone d'activité en extension de la Zone du Plan sur le territoire de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue, déclarant cessibles les parcelles nécessaires à la réalisation de l'opération et emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue avec ledit projet
LRAR N° 2C15974362009

Madame,

Dans le cadre de la procédure engagée par la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon concernant le projet d'aménagement d'une zone d'activité en extension de la Zone du Plan sur le territoire de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue, je vous notifie par la présente l'arrêté Préfectoral du 26 avril 2023 déclarant d'utilité publique le projet et cessible pour cause d'utilité publique la/les parcelle(s) de terrain désignée(s) dans la fiche parcellaire annexée à l'arrêté vous appartenant.

Nous vous précisons que vous disposez d'un délai de deux mois à compter de la date de notification pour présenter un éventuel recours devant le Tribunal administratif de ^{NIMES} Marseille. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>.

Je vous prie de croire, Madame, à l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint

Antoine KERRAND



Annexes :

- Arrêté Préfectoral du 26 avril 2023
- Plan parcellaire et état parcellaire